**ANNEXE 2**

**NIVEAUX DE MAINTENANCE**

**1er Niveau** : Actions simples nécessaires à l’exploitation et réalisées sur des éléments facilement accessibles en toute sécurité : réglages, contrôles, inspections, opérations élémentaires de maintenance préventive.

**2ème Niveau** : Actions qui nécessitent des procédures simples et/ou des équipements de soutien d’utilisation ou de mise en œuvre simples.

Exemple : Contrôles de performances, certains réglages, rechanges standard de sous-ensembles.

Ce type d'actions de maintenance peut être effectué par un personnel habilité avec les procédures détaillées et les équipements de soutien définis dans les instructions de maintenance.

**3ème Niveau** : Opérations qui nécessitent des procédures complexes et/ou des équipements de soutien d'utilisation et de mise en œuvre complexes.

Exemple : Réglages généraux, les réalignements, les opérations de maintenance systématiques délicates, les réparations par échange des sous-ensembles et/ou de composants.

Ce type d'opération de maintenance peut être effectué par un technicien qualifié, à l’aide de procédures détaillées et des équipements de soutien prévus dans les instructions de maintenance.

**4ème Niveau** : Opérations dont les procédures impliquent la maîtrise d’une technique particulière et/ou la mise en œuvre d’équipements de soutien spécialisés.

Ce sont en général tous les travaux importants de maintenance corrective ou préventive, à l’exception de la rénovation et de la reconstruction.

**5ème Niveau** : Opérations dont les procédures impliquent un savoir-faire, faisant appel à des techniques ou des technologies particulières, des processus et/ou des équipements de soutien industriel tels que rénovation, reconstruction, conception.